PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT

Le mercredi 25 janvier 2023, se tient à 10 h, à la salle de conférence de la MRC du Granit, une séance extraordinaire du comité administratif de la MRC. Madame la préfet, Monique Phérivong Lenoir, préside la séance. Les maires, mesdames Denyse Blanchet et Julie Morin et messieurs Pierre Brosseau, Gaby Gendron et Denis Poulin participent à la rencontre.

À titre de greffière-trésorière et directrice générale de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée.

Madame France Bisson, mairesse de la Municipalité de Saint-Sébastien, est absente.

1.0

QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la préfet constate le quorum et annonce l'ouverture de la séance.

2 (

ORDRE DU JOUR

C.A. 2023-09

ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT COMITÉ ADMINISTRATIF ORDRE DU JOUR DU 25 JANVIER 2023

1.	QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2.	ORDRE DU JOUR
3.	RESSOURCES HUMAINES
4.	PÉRIODE DE QUESTIONS
5.	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3.0

RESSOURCES HUMAINES

Je fais la lecture de la résolution de recommandation du CA de la SDEG.

C.A. 2023-10

FIN D'EMPLOI D'UN MEMBRE DU PERSONNEL

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Société de développement économique du Granit (SDEG) a fait parvenir sa résolution no CA-2023-01-24-02 ayant pour titre : « Fin d'emploi d'un membre du personnel »;

ATTENDU QUE les membres du comité administratif de la Municipalité régionale de comté du Granit en ont pris connaissance;

Il est proposé, appuyé et résolu:

QUE le comité administratif de la MRC du Granit entérine la décision du conseil d'administration de la Société de développement économique du Granit (SDEG) de la résolution no CA-2023-01-24-02 ayant pour titre : « Fin d'emploi d'un membre du personnel ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'est présent, par conséquent, aucune question n'est posée.

5.0

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A. 2023-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance extraordinaire du comité administratif du 25 janvier 2023 soit levée, il est 10 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monique Phérivong Lenoir Préfet Sonia Cloutier Greffière-trésorière Directrice générale